

Date de révision : 2025/08/11 page: 1/12

Version: 5.0 (30035011/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Citral N

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour savons, détergents et cosmétiques

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**Synonyme: CITRAL

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Skin Irrit. 2 Irritation de la peau Eye Irrit. 2A Irritation des yeux

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/11 page: 2/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Skin Sens. 1 sensibilisation de la peau

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

En cas de fine répartition sur un matériau poreux, risque d'auto-inflammation.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Date de révision: 2025/08/11 page: 3/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

> Numéro CAS: 5392-40-5 Teneur (W/W): 80.0 - 100.0%

Synonyme: 3,7-Dimethyl-2,6-octadienal; Citral

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Retirez les vêtements contaminés. Lavez la peau à l'eau et au savon et rincez abondamment. Secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, Irritation des yeux, irritation cutanée, érythème, dermite de contact allergique, envie de vomir, maux de tête, vomissement, vertige, diarrhée, crampes abdominales

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Date de révision: 2025/08/11 page: 4/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

En cas de fine répartition sur un matériau poreux, risque d'auto-inflammation. Les textiles souillés/chiffons de nettoyage faits de fibres naturelles (p.ex. pure laine ou pur coton) peuvent s'enflammer et ne devraient pas être utilisés ou soigneusement éliminés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eponger le produit renversé avec un matériau incombustible (p. ex. vermiculite, tapis absorbants).. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Ce produit peut causer des irritations; se laver les mains après chaque manipulation.

Date de révision: 2025/08/11 page: 5/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Risque d'auto-inflammation lorsque une grande surface se forme par dispersion fine. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de données applicables disponibles.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'effet de la lumière.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

3,7-diméthyl-2,6-octadiène- ACGIH, US: VME 5 ppm fraction pouvant et vapeur ;
1-al ACGIH, US: Effet sur la peau fraction pouvant et vapeur ;

Danger d'absorption cutanée

ACGIH, US: Effet sur la peau fraction pouvant et vapeur ;

Danger d'absorption cutanée

Conception d'installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Etat physique: liquide

Date de révision: 2025/08/11 page: 6/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Odeur: de citron Seuil olfactif: < 100 ppm

incolore à jaunâtre Couleur: Valeur du pH: non applicable

température de -115 °C (DSC (DIN 51007))

transition vitreuse:

Point de fusion: Pas de données disponibles. point de solidification: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: env. 230 °C (autre(s))

(1,013 hPa) La substance / le

produit se décompose.

Pas de données applicables Point de sublimation:

disponibles.

98 °C Point d'éclair: (autre(s))

Données bibliographiques.

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point

d'inflammation)

Non pertinent pour la classification et Limite inférieure d'explosivité: l'étiquetage des liquides. La limite

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

Limite supérieure d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 225 °C (DIN 51794)

Données bibliographiques.

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4,

28.4.4)

0.046 hPa Pression de vapeur: (calculé(e))

(20°C)

0.071 hPa (calculé(e))

(25°C)

1.003 hPa (mesuré(e))

(59.29 °C)

Densité: 0.89 g/cm3

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 0.89 (autre(s))

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité de vapeur 5.24 (calculé(e))

relative: (20°C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-2.76 (Ligne directrice 107

octanol/eau (log Pow): (25°C) de l'OCDE)

Température d'auto-Du fait de sa structure, le produit

inflammation: n'est pas classé comme

> spontanément inflammable. 210 °C (DSC (DIN 51007))

Décomposition réaction autoaccélérante thermique:

Viscosité dynamique: 2.15 mPa.s (calculated (from

(20°C) kinematic viscosity)) 1.46 mPa.s (calculated (from (40°C) kinematic viscosity))

2.42 mm2/s Viscosité, cinématique: (OECD 114)

(20°C)

Date de révision: 2025/08/11 page: 7/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

1.67 mm2/s (OECD 114)

(40 °C) 0.42 g/l

0.42 g/i (25 °C)

légèrement soluble

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles. Solubilité (qualitative): Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire: 152.24 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Caractéristiques des particules

Pas de données applicables disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Solubilité dans l'eau:

Réactivité

Pas de données applicables disponibles.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de inflammables: formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

L'auto ignition est possible lorsque le produit est distribué finement sur des surfaces inflammables en présence d'air.

Conditions à éviter

Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Matières incompatibles

acides, bases

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: 210 °C (DSC (DIN 51007)) réaction autoaccélérante

Date de révision: 2025/08/11 page: 8/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: env. 6.800 mg/kg (test BASF)

Type de valeur: DL50 espèce: rat (femelle)

Valeur: env. 4,895 mg/kg (test BASF)

Inhalation

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 mg/kg (test BASF)

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Irritant par contact avec la peau Irritation en cas de contact avec les yeux.

Peau

espèce: lapin Résultat: Irritant. Méthode: test BASF

Oeil

espèce: lapin Résultat: Irritant. Méthode: test BASF

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux. Cause une sensibilisation dermale chez l'homme.

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

Date de révision: 2025/08/11 page: 9/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

espèce: cobaye

Résultat: sensibilisant pour la peau

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Une exposition prolongée répétée a causé des processus dégénératifs inflammatoires dans les voies respiratoires des rats. Cause des effets irritants à l'œsophage et au tractus gastro-intestinal.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Dans la majorité des essais réalisés (culture de cellules de mammifères) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les résultats de plusieurs études de cancérogénèse à longterme sont disponibles. L'ensemble des informations disponibles ne donne aucune indication que la substance elle-même est cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 6.8 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) env. 7 mg/l. Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

Date de révision: 2025/08/11 page: 10/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

CE50 (72 h) 103.8 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre. Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

DIN 38412 partie 27 aquatique

bactérie/CE50 (30 min): 2,100 mg/l

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Ligne directrice 209 de l'OCDE aquatique boue activée, ménagère/CE 20 (30 min): env. 68 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

92 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, boue activée, ménagère)

> 90 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

La substance est facilement biodégradable, par conséquent, l'hydrolyse n'est pas jugée pertinente. Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Date de révision: 2025/08/11 page: 11/12 Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

<u>Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):</u>

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Acute Tox. 5 (par voie cutanée) Toxicité aiguë
Skin Irrit. 2 Irritation de la peau
Eye Irrit. 2A Irritation des yeux

Acute Tox. 5 (par voie orale) Toxicité aiguë

Skin Sens. 1 sensibilisation de la peau

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/11

Date de révision: 2025/08/11 page: 12/12

Version: 5.0 (30035011/SDS GEN CA/FR)

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/08/11 Version: 5.0
Date / Version précédente: 2022/09/07 Version précédente: 4.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ